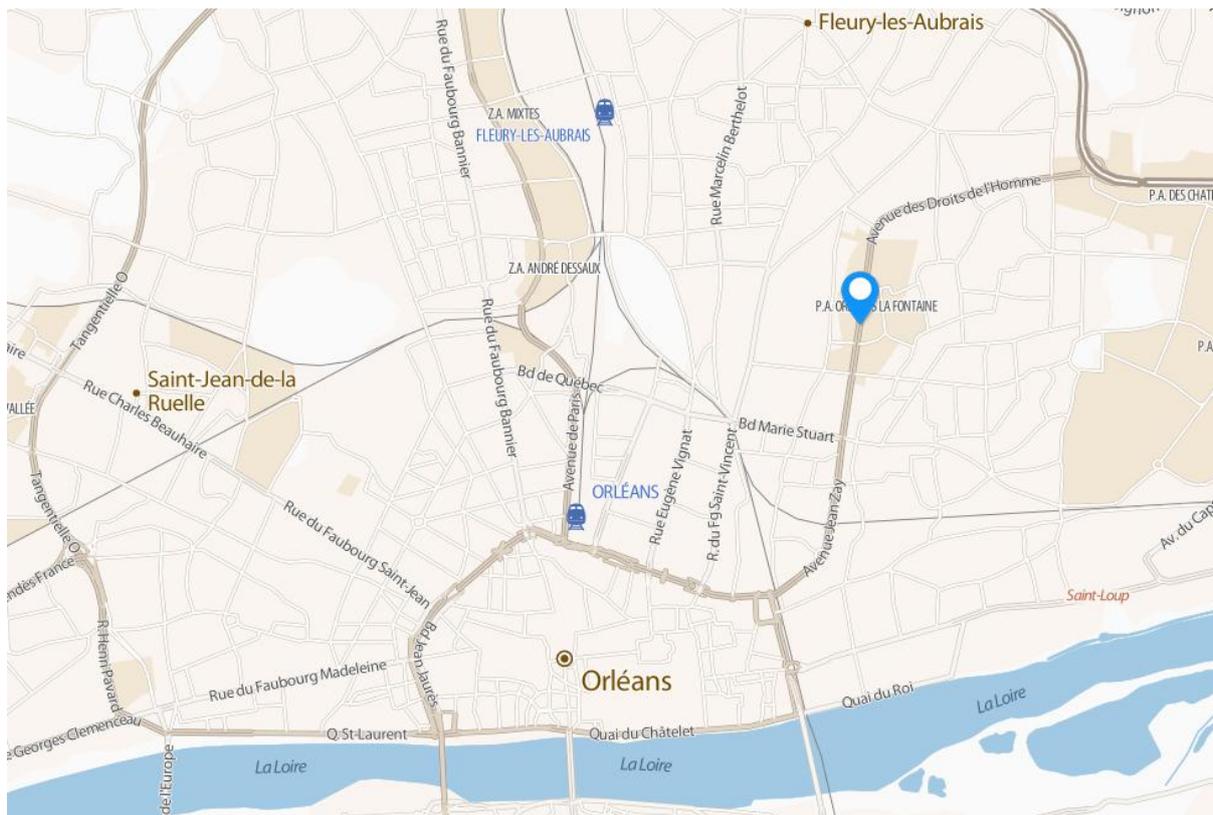




## Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

### PLAN D'ACCÈS



#### Centre de gestion de la FPT du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme

BP 91249

45002 ORLEANS CEDEX 1

02.38.75.85.45

Site internet : [www.cdg45.fr](http://www.cdg45.fr)

Coordonnées GPS :

Latitude : 47.917475 - Longitude : 1.924743

## EN TRAIN



Il y a deux gares : celle des « Aubrais », à 4km du centre-ville et celle d'Orléans en centre-ville. La gare la plus proche est la gare d'Orléans. La gare des Aubrais est desservie par le Tramway A et la ligne 12 du bus.

Plusieurs lignes SNCF desservent Orléans :

- ligne Paris – Orléans – Blois – Tours ;
- ligne Paris – Orléans – Vierzon – Bourges - Limoges ;
- ligne Paris – Orléans – Vierzon – Salbris – Châteauroux.

<http://www.voyages-sncf.fr>

## EN BUS INTERURBAIN

La gare routière se situe rue Marcel Proust, à 1 minute à pied de la gare SNCF. De nombreuses liaisons dans le Loiret sont assurées par le réseau interurbain Ulys.



Liaisons Eure-et-Loir/Loiret :

- Dreux – Chartres – Orléans ;
- Nogent-Le-Rotrou – Châteaudun – Orléans ;

<http://www.ulys-loiret.com> / <http://www.transbeauce.fr>

## EN BUS URBAIN ET TRAMWAY



**Depuis la Gare d'Orléans** (temps de trajet : environ 10 minutes) :

- **ligne 4**, quai M en direction **Fleury-les-Aubrais – Les Bicharderies**.

Descendre à l'arrêt : « **Cité de l'Agriculture** ».

**Depuis la Gare des Aubrais** (temps de trajet : environ 15 minutes) :

- **ligne 12** en direction de **Grand Bouland (Boigny-sur-Bionne)**

Descendre à l'arrêt « **Barrière St-Marc** ».

Marcher 10 minutes jusqu'au 20 avenue des Droits de l'Homme.



**En tramway :**

- **ligne B**, en direction du **Clos du Hameau (Saint-Jean-de-Braye)**.

Descendre à l'arrêt « **Droits de l'Homme** ».

Marcher 15 minutes jusqu'au 20 avenue des Droits de l'Homme.

<http://www.reseau-tao.fr>

## EN VÉLO



L'agglomération dispose d'un réseau de pistes cyclables. Une de ces pistes permet de rejoindre le centre de gestion du Loiret depuis la gare. Carte du réseau des pistes cyclables :

<http://www.agglo-orleans.fr/deplacements-urbains/velo-46.html>

Vélos en libre-service (sur abonnement) : Vélo+. Stations les plus proches du centre de gestion du Loiret :

« Droits de l'Homme ». Carte des stations de Vélo+ :

<http://www.agglo-veloplus.fr>

## EN VOITURE



**Depuis la Gare d'Orléans :** (temps de trajet : environ 10 minutes) :

- Suivre le boulevard Alexandre Martin, puis l'avenue Jean Zay ;
- Continuer tout droit, vous arriverez au 20 avenue des Droits de l'Homme.

**Info :** Le centre de gestion du Loiret ne dispose pas de parking pour les candidats.

Il y a quelques places de stationnement dans les rues environnantes, près du centre de formation AFTEC.

D'autres pistes pour vous rendre au centre de gestion du Loiret en voiture. Parkings relais sur les deux lignes de tramway.

<http://www.reseau-tao.fr>

## A PIEDS



Compter environ 35 à 40 minutes à pieds depuis la gare SNCF d'Orléans.

Composer votre trajet sur :

<http://www.maps.google.fr>